

Billet d'humeur n°1

SPSH évolue et vous propose une nouvelle communication qui donne la parole aux adhérents, une occasion de partager des préoccupations de notre quotidien communal en gardant le sourire.

Ce premier adhérent dont les espaces publics aux alentours de sa propriété privée sont fréquemment ravagés par des sangliers, vous livre son billet d'humeur avec tout l'humour du désespoir face à ce fléau.



Des dégâts de sangliers devenus insupportables

Le Sanglier s'invite au dîner en Ville

Le sanglier est considéré comme nuisible, sauf en civet ou en terrine.

En 1970, on estimait la population de sangliers en France à trente mille individus. De nos jours, on pense qu'ils représentent environ un million d'individus, beaucoup plus que d'immigrants dans l'illégalité.

Le prélèvement est de l'ordre de sept cent mille par an soit 70 % de la population mais le taux de reproduction est estimé entre 100 % et 200 % : trois mois et demi de gestation pour des portées de dix à douze marcassins. La courbe de la

population n'est donc pas prête de s'inverser et dans ce cas les OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Forestier) semblent bien inefficaces.

Les chasseurs prélèvent environ vingt mille individus par an dans le seul département des Landes avec une période de chasse de l'ordre de huit mois par an, de septembre à avril. Mais ils disent être épuisés par une aussi longue période et attendre la fermeture avec impatience. Il y a aussi de la réticence en réaction aux régulations répressives des chasses traditionnelles et festives aux oiseaux migrateurs.

Causes d'une telle prolifération

- ♦ La raréfaction des prédateurs, loup gris et lynx principalement et aussi accessoirement notre ami Obélix ;
- ♦ L'augmentation de la surface des forêts passée en un siècle de 19 % à 31 % du territoire ;
- ♦ Le changement climatique offrant une nourriture plus abondante ;
- ♦ Le renoncement, sous la pression écologiste, à chasser les laies au profit des mâles, les survivants s'en donnant à cœur joie pour maintenir la natalité ;

- ♦ A l'inverse des organisations écologistes, l'effet « apprenti sorcier » des chasseurs ayant pratiqué l'agrainage (attirer le gibier en le nourrissant dans son environnement) et le croisement avec des cochons domestiques pour augmenter la population de gibier mais qui se trouvent maintenant, comme le docteur Frankenstein, dépassés par leurs créations.

14 juin 2025

Une publication SPSH - association loi 1901

BP 62 - 40150 Soorts-Hossegor

contact@spsh40.com

Directeur de la publication : Alain Fréguin

Quels risques pour la population ?

Des dégâts dans les cultures pour les agriculteurs ;

Vingt à trente mille accidents de la route annuellement.

A Hossegor et ses environs, les sangliers ...

♦ N'hésitent plus à rentrer dans les secteurs urbanisés. Récemment plusieurs individus ont été repérés dans le secteur de la rue de la Palombière entre lac et mer. Comment et par quel itinéraire y sont-ils parvenus malgré un plan de circulation compliqué et le nombre croissant de sens interdits ?...

♦ Défoncent les bas-côtés des habitations à la recherche de nourriture, quand ce n'est pas dans l'enceinte même des habitations mal clôturées. A quand les ronds-points, seuls espaces verts soigneusement entretenus par la ville, labourés par leurs groins gloutons ?

♦ Ravagent les pelouses soigneusement entretenues du Golf, là où de nombreux golfeurs

se désespèrent d'en faire autant avec leurs clubs mal maîtrisés ;

♦ Provoquent de graves accidents : 1 mort le 14 juin 2023 à Magescq ;

♦ N'hésitent pas à venir se rafraîchir sur les plages comme cet été 2023 à Vieux-Boucau, complètement nus, sans même un simple paréo et loin des plages réservées aux naturistes ;

♦ Et à quand la charge d'une laie protégeant ses petits et se sentant en danger face à l'agression supposée d'un adolescent, sur son vélo d'emprunt, de retour d'une soirée arrosée Place des Landais ? Toute fuite contre un animal en colère de 185 kg, comme celui chassé récemment à Azur, semble bien futile.



Golf de Moliets ravagé par des sangliers



Les chasseurs sont en charge du prélèvement

1 million d'individus en France

Des dégâts aux portes des agglomérations

30 000 accidents routiers par an

Un prélèvement annuel par la chasse de 70 % versus une reproduction pouvant aller jusqu'à 200 %

Que faire ?

♦ Intensifier les battues en périphérie des zones urbanisées ?

♦ Laisser s'installer les prédateurs naturels au risque de voir renaître les vieilles querelles entre éleveurs, cultivateurs et protecteurs de l'environnement ?

♦ Rétablir les banquetts gaulois ?

♦ Réparer rapidement et efficacement les dégâts causés par ces animaux sur le domaine public avant que la ville ne prenne l'aspect de la campagne ukrainienne un jour de raspoutitsa ?